

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1613

5 juillet 2013

### SOMMAIRE

Beaumont Industries S.A., société de gestion de patrimoine familial S.A., SPF ...	77378	Litoprint S.A. ....	77396
Bexeb S.A. ....	77422	Lone Star Capital Investments S.à r.l. ....	77378
BF Lux S.à r.l. ....	77378	Lubat S.A. ....	77416
BSF Lux Transport Sàrl ....	77422	Luxembourg Coating Resins S.à r.l. ....	77388
Capdex S.à r.l. ....	77421	Luxprototyping S.à r.l. ....	77418
C.N.I. S.A. ....	77424	Madecorp S.A. ....	77396
Compagnie Benjamin de Rothschild Opportunities ....	77423	Maden Holding S.A. ....	77396
Cotton Connect Global S.à r.l. ....	77421	Maison Seil S.A. ....	77417
Couth S.A. ....	77423	Maison Seil S.A. ....	77396
Dax S.à r.l. ....	77423	Mark Antony Partners S.à r.l. ....	77405
Dusseldorf Finanz ....	77391	Medina Financial Markets S.à r.l. ....	77397
Dusseldorf Finanz ....	77391	Meenie GP S.A. ....	77417
ECIP Europcar S.à r.l. ....	77424	MIPOJOMA Spf S.A. ....	77416
Ecore Luxembourg S.A. ....	77391	Molay Capital S.A. ....	77417
Ecore Luxembourg S.A. ....	77391	Mordred Capital S.A. ....	77392
Emery S.à r.l. ....	77392	Morgan Stanley Clare S.à r.l. ....	77419
E.S.T.I.M. S.à r.l. ....	77391	Mosella Consult S.à r.l. ....	77416
Eurazeo Partners B S.C.A., SICAR ....	77422	M Road Hotel Invest S.A. ....	77404
Eurazeo Partners S.C.A., SICAR ....	77422	Nespresso Luxembourg Sàrl ....	77416
Europäische Finanzstruktur S.A. ....	77424	Nizi International S.A. ....	77418
Kaba Finance Luxembourg S.A. ....	77387	OCM Phoenix Holdings II S.à r.l. ....	77405
Kelso CCS II S.à r.l. ....	77388	Orangefield (Luxembourg) S.A. ....	77414
Kelso CCS I S.à r.l. ....	77387	Oranje-Nassau Développement S.A., SICAR ....	77414
Lannutti Finance & Services S.A. ....	77419	Oranje-Nassau Développement S.A., SICAR ....	77413
Legacy Participations ....	77390	Païperlek Investments ....	77420
Legacy Participations ....	77389	Pal Immobilier Sà r.l. ....	77421
Lepanto S.A. ....	77404	PeaksideWert 2 S.à r.l. ....	77420
Les Iles S.A. ....	77419	P.G.C. S.à r.l. ....	77420
LFP Opportunity ....	77418		

**Beaumont Industries S.A., société de gestion de patrimoine familial S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 30.813.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013063707/10.

(130079136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

**BF Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 9, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 171.718.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 17/05/2013.

Référence de publication: 2013063714/10.

(130079003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

**Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 38.723.125,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and thirteen, on the thirtieth day of April.

Before the undersigned Maître Martine Schaeffer, notary public, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established in Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the Bermuda Registrar of Companies,

hereby represented by Ms Josiane Meissener, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 29 April 2013;

2. Lone Star Global Holdings II Limited, a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 45594 with the Bermuda Registrar of Companies,

hereby represented by Ms Josiane Meissener, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 29 April 2013; and

3. Lone Star Global Lendings II Limited, a limited liability company established in Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under number 45592 with the Bermuda Registrar of Companies,

hereby represented by Ms Josiane Meissener, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 29 April 2013.

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated "Lone Star Capital Investments S.à r.l." (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91796, established under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary then residing in Luxembourg, dated 14 February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary dated 20 March 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholders declare that the entire share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting, which is as follows:

*Agenda*

1. Registration of the share capital increase of 25 March 2013 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 25 March 2013;
2. Registration of the share capital increase of 25 March 2013 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 25 March 2013;
3. Registration of the share capital increase of 4 April 2013 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 4 April 2013;
4. Registration of the share capital increase of 18 April 2013 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 18 April 2013;
5. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 39,284,125.- (thirty-nine million two hundred eighty-four thousand one hundred twenty-five euro) by an amount of 561,000.- (five hundred sixty one thousand euro) to an amount of EUR 38,723,125.- (thirty-eight million seven hundred twenty-three thousand one hundred twenty-five euro) by the cancellation of (i) 3,801 (three thousand eight hundred and one) class A-4 shares and (ii) 687 (six hundred eighty-seven) class B-8 shares, and
6. Amendment of article 6 of the Company's articles of association.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

*First resolution*

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-.

In accordance with the resolutions of the Company's board of managers dated 25 March 2013 (the Resolutions I), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 586,500.- (five hundred eighty-six thousand five hundred euro) in order to raise it from its current amount of EUR 38,513,875.- (thirty-eight million five hundred thirteen thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 308,111 (three hundred eight thousand one hundred eleven) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 65 (sixty-five) classes, to an amount of EUR 39,100,375.- (thirty-nine million one hundred thousand three hundred seventy-five euro) represented by 312,803 (three hundred twelve thousand eight hundred three) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 65 (sixty-five) classes;

(b) to pay a share premium of an amount of EUR 47.44 (forty-seven euro and forty-four cents); and

(c) to issue 4,692 (four thousand six hundred ninety-two) new class C-8 shares (the New C-8 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each.

The Shareholders, prenamed and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers (i) resolved not to grant any preferential subscription rights regarding the New C-8 Shares, (ii) accepted the subscription to, and payment of the New C-8 Shares and the share premium by, Lone Star Global Holdings II Limited., in accordance with the Resolutions I.

The payment of the New C-8 Shares and the share premium has been made for value on 25 March 2013 by Lone Star Global Holdings II Limited, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount and the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *in varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 39,100,375.- (thirty-nine million one hundred thousand three hundred seventy-five euro) as of 25 March 2013.

*Second resolution*

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-.

In accordance with the resolutions of the Company's board of managers dated 25 March 2013 (the Resolutions II), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 26,000.- (twenty-six thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 39,100,375.- (thirty-nine million one hundred thousand three hundred seventy-five euro) represented by 312,803 (three hundred twelve thousand eight hundred three) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 65 (sixty-five) classes, to an amount of EUR 39,126,375.- (thirty-nine million one hundred twenty-six thousand three hundred seventy-five euro) represented by 313,011 (three hundred thirteen thousand eleven) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 65 (sixty-five) classes;

(b) to issue 208 (two hundred eight) new class A-4 shares (the New A-4 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each.

The Shareholders, prenamed and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers (i) resolved not to grant any preferential subscription rights regarding the New A-4 Shares, (ii) accepted the subscription to, and payment of the New A-4 Shares by, Lone Star Global Holdings, Ltd., in accordance with the Resolutions II.

The payment of the New A-4 Shares has been made for value on 25 March 2013 by Lone Star Global Holdings, Ltd., evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 39,126,375.- (thirty-nine million one hundred twenty-six thousand three hundred seventy-five euro) as of 25 March 2013.

#### *Third resolution*

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-.

In accordance with the resolutions of the Company's board of managers dated 4 April 2013 (the Resolutions III), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 5,750.- (five thousand seven hundred fifty euro) in order to raise it from its current amount of EUR 39,126,375.- (thirty-nine million one hundred twenty-six thousand three hundred seventy-five euro) represented by 313,011 (three hundred thirteen thousand eleven) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 65 (sixty-five) classes, to an amount of EUR 39,132,125.- (thirty-nine million one hundred thirty-two thousand one hundred twenty-five euro) represented by 313,057 (three hundred thirteen thousand fifty-seven) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 65 (sixty-five) classes;

(b) to pay a share premium of an amount of EUR 13.92 (thirteen euro and ninety-two cents); and

(c) to issue 46 (forty-six) new class A-7 shares (the New A-7 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each.

The Shareholders, prenamed and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers (i) resolved not to grant any preferential subscription rights regarding the New A-7 Shares (ii) accepted the subscription to, and payment of the New A-7 Shares and the share premium by, Lone Star Global Holdings, Ltd., in accordance with the Resolutions III.

The payment of the New A-7 Shares and the share premium has been made for value on 4 April 2013 by Lone Star Global Holdings, Ltd., evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount and the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 39,132,125.- (thirty-nine million one hundred thirty-two thousand one hundred twenty-five euro) as of 4 April 2013.

#### *Fourth resolution*

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-.

In accordance with the resolutions of the Company's board of managers dated 18 April 2013 (the Resolutions IV), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 152,000.- (one hundred fifty-two thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 39,132,125.- (thirty-nine million one hundred thirty-two thousand one hundred twenty-five euro) represented by 313,057 (three hundred thirteen thousand fifty-seven) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 65 (sixty-five) classes, to an amount of EUR 39,284,125.- (thirty-nine million two hundred eighty-four thousand one hundred twenty-five euro) represented by 314,273 (three hundred fourteen thousand two hundred seventy-three) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 65 (sixty-five) classes;

(b) to issue 1,216 (one thousand two hundred sixteen) new class B-7 shares (the New B-7 Shares) having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each.

The Shareholders, prenamed and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers (i) resolved not to grant any preferential subscription rights regarding the New B-7 Shares (ii) accepted the

subscription to, and payment of the New B-7 Shares by, Lone Star Global Lendings II Limited, in accordance with the Resolutions IV.

The payment of the New B-7 Shares has been made for value on 18 April 2013 by Lone Star Global Lendings II Limited, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 39,284,125.- (thirty-nine million two hundred eighty-four thousand one hundred twenty-five euro) as of 18 April 2013.

*Fifth resolution*

The Shareholders resolve to reduce the share capital of the Company from its current amount of EUR 39,284,125.- (thirty-nine million two hundred eighty-four thousand one hundred twenty-five euro) represented by 314,273 (three hundred fourteen thousand two hundred seventy-three) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 65 (sixty-five) classes, by an amount of 561,000.- (five hundred sixty one thousand euro) to an amount of EUR 38,723,125.- (thirty-eight million seven hundred twenty-three thousand one hundred twenty-five euro), represented by 309,785 (three hundred nine thousand seven hundred eighty-five) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 65 (sixty-five) classes, by way of:

(i) cancellation of 3,801 (three thousand eight hundred and one) class A-4 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) reimbursement to Lone Star Global Holdings, Ltd. of an amount of EUR 475,125.- (four hundred seventy-five thousand one hundred twenty-five euro) and;

(ii) cancellation of 687 (six hundred eighty-seven) class B-8 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings II Limited, and (ii) reimbursement to Lone Star Global Holdings II Limited of an amount of EUR 85,875.- (eighty-five thousand eight hundred seventy-five euro).

*Sixth resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders resolve to amend Article 6 of the Company's articles of association, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

« **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 38,723,125.- (thirty-eight million seven hundred twenty-three thousand one hundred twenty-five euro), represented by 309,785 (three hundred nine thousand seven hundred eighty-five) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided in classes as follows:

1. 610 class B shares;
2. 545 class J-1 shares;
3. 8 class K-1 shares;
4. 9,985 class A-2 shares;
5. 1,271 class B-2 shares;
6. 7,987 class C-2 shares;
7. 5,109 class E-2 shares;
8. 114 class H-2 shares;
9. 2,195 class K-2 shares;
10. 692 class L-2 shares;
11. 12 class M-2 shares;
12. 6,222 class V-2 shares;
13. 692 class X-2 shares;
14. 12 class Y-2 shares;
15. 509 class AA-2 shares;
16. 1 class BB-2 share;
17. 12 class FF-2 shares;
18. 189 class GG-2 shares;
19. 1,705 class HH-2 shares;
20. 8,652 class D-3 shares;
21. 3,988 class H-3 shares;
22. 2,041 class I-3 shares;
23. 292 class K-3 shares;

24. 24 class M-3 shares;
25. 216 class N-3 shares;
26. 2,731 class O-3 shares;
27. 42,081 class Q-3 shares;
28. 11,862 class U-3 shares;
29. 502 class W-3 shares;
30. 605 class X-3 shares;
31. 440 class Y-3 shares;
32. 416 class AA-3 shares;
33. 38 class BB-3 shares;
34. 1,047 class CC-3 shares;
35. 221 class DD-3 shares;
36. 50 class EE-3 shares;
37. 13 class FF-3 shares;
38. 594 class GG-3 shares;
39. 23,559 class HH-3 shares;
40. 378 class II-3 shares;
41. 11,912 class JJ-3 shares;
42. 161 class KK-3 shares;
43. 20,284 class A-4 shares;
44. 16,781 class B-4 shares;
45. 3,740 class C-4 shares;
46. 23,007 class D-4 shares;
47. 1,417 class E-4 shares;
48. 4,142 class F-4 shares;
49. 617 class G-4 shares;
50. 4,377 class A-5 shares;
51. 3,617 class C-5 shares;
52. 3,091 class D-5 shares;
53. 3,138 class E-5 shares;
54. 2 class F-5 shares;
55. 10,385 class H-5 shares;
56. 16,308 class A-6 shares;
57. 450 class B-6 shares;
58. 707 class C-6 shares;
59. 826 class A-7 shares;
60. 23,616 class B-7 shares;
61. 8,200 class A-8 shares;
62. 4,184 class B-8 shares;
63. 4,772 class C-8 shares;
64. 6,427 class D-8 shares; and
65. 4 class E-8 shares."

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille treize, le trente avril.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registrar of Companies des Bermudes, ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 29 avril 2013;

2. Lone Star Global Holdings II Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45594 auprès du Registrar of Companies des Bermudes,

ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 29 avril 2013; et

3. Lone Star Global Lendings II Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45592 auprès du Registrar of Companies des Bermudes,

ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 29 avril 2013,

ci-dessous collectivement les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée «Lone Star Capital Investments S.à.r.l.» (la Société), enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91796, régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, constituée selon acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire alors de résidence à Luxembourg, du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 311 du 22 mars 2003, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 20 mars 2013, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée qui est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Constatation de l'augmentation de capital du 25 mars 2013 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 25 mars 2013;

2. Constatation de l'augmentation de capital du 25 mars 2013 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 25 mars 2013;

3. Constatation de l'augmentation de capital du 4 avril 2013 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 4 avril 2013;

4. Constatation de l'augmentation de capital du 18 avril 2013 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 18 avril 2013;

5. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 39.284.125,- (trente-neuf millions deux cent quatre-vingt-quatre mille cent vingt-cinq euros) par un montant de EUR 561.000,- (cinq cent soixante et un mille euros) à un montant de EUR 38.723.125,- (trente-huit millions sept cent vingt-trois mille cent vingt-cinq euros), par le biais de l'annulation de (i) 3.801 (trois mille huit cent une) parts sociales de classe A-4 et de (ii) 687 (six cent quatre-vingt-sept) parts sociales de classe B-8; et

6. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et ainsi autorise les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-.

Suivant les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 25 mars 2013 (les Résolutions I), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 586.500,- (cinq cent quatre-vingt-six mille cinq cents euros) en vue de le faire passer de son montant antérieur de EUR 38.513.875,- (trente-huit millions cinq cent treize mille huit cent soixante-quinze euros), représenté par 308.111 (trois cent huit mille cent onze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 65 (soixante-cinq) classes, à un montant de EUR 39.100.375,- (trente-neuf millions cent mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 312.803

(trois cent douze mille huit cent trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 65 (soixante-cinq) classes;

b. de verser une prime d'émission d'un montant de EUR 47,44 (quarante-sept euros quarante-quatre cents); et

c. d'émettre 4.692 (quatre mille six cent quatre-vingt-douze) nouvelles parts sociales de classe C-8 (les Nouvelles Parts Sociales de classe C-8), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros).

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société (i) a décidé de ne pas accorder de droit préférentiel de souscription concernant les Nouvelles Parts Sociales de classe C-8 et (ii) a accepté la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings II Limited des Nouvelles Parts Sociales de classe C-8, et du montant de la prime d'émission suivant les Résolutions I.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe C-8 et de la prime d'émission a été effectué le 25 mars 2013 par Lone Star Global Holdings II Limited, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription et de la prime d'émission est soumise au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 39.100.375,- (trente-neuf millions cent mille trois cent soixante-quinze euros) au 25 mars 2013.

#### *Deuxième résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et ainsi autorise les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-.

Suivant les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 25 mars 2013 (les Résolutions II), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 26.000,- (vingt-six mille euros) en vue de le faire passer de son montant antérieur de EUR 39.100.375,- (trente-neuf millions cent mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 312.803 (trois cent douze mille huit cent trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 65 (soixante-cinq) classes, à un montant de EUR 39.126.375,- (trente-neuf millions cent vingt-six mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 313.011 (trois cent treize mille onze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 65 (soixante-cinq) classes;

b. d'émettre 208 (deux cent huit) nouvelles parts sociales de classe A-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros).

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société (i) a décidé de ne pas accorder de droit préférentiel de souscription concernant les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et (ii) a accepté la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4, suivant les Résolutions II.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 a été effectué le 25 mars 2013 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription est soumise au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 39.126.375,- (trente-neuf millions cent vingt-six mille trois cent soixante-quinze euros) au 25 mars 2013

#### *Troisième résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et ainsi autorise les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-.

Suivant les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 4 avril 2013 (les Résolutions III), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 5.750,- (cinq mille sept cent cinquante euros) en vue de le faire passer de son montant antérieur de EUR 39.126.375,- (trente-neuf millions cent vingt-six mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 313.011 (trois cent treize mille et onze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 65 (soixante-cinq) classes, à un montant de EUR 39.132.125,- (trente-neuf millions cent trente-deux mille cent vingt-cinq euros), représenté par 313.057 (trois cent treize mille cinquante-sept) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 65 (soixante-cinq) classes;

b. de verser une prime d'émission d'un montant de EUR 13,92,- (treize euros quatre-vingt-douze cents); et

c. d'émettre 46 (quarante-six) nouvelles parts sociales de classe A-7 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-7), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros).

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société (i) a décidé de ne pas accorder de droit préférentiel de souscription concernant les Nouvelles Parts Sociales de classe A-7 et (ii) a accepté la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe A-7, et du montant de la prime d'émission suivant les Résolutions III.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-7 et de la prime d'émission a été effectué le 4 avril 2013 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie de l'extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription et de la prime d'émission est soumise au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 39.132.125,- (trente-neuf millions cent trente-deux mille cent vingt-cinq euros) au 4 avril 2013.

#### *Quatrième résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et ainsi autorise les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-.

Suivant les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 18 avril 2013 (les Résolutions IV), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 152.000,- (cent cinquante-deux mille euros) en vue de le faire passer de son montant antérieur de EUR 39.132.125,- (trente-neuf millions cent trente-deux mille cent vingt-cinq euros), représenté par 313.057 (trois cent treize mille cinquante-sept) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 65 (soixante-cinq) classes, à un montant de EUR 39.284.125,- (trente-neuf millions deux cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent vingt-cinq euros), représenté par 314.273 (trois cent quatorze mille deux cent soixante-treize) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 65 (soixante-cinq) classes; et

b. d'émettre 1.216 (mille deux cent seize) nouvelles parts sociales de classe B-7 (les Nouvelles Parts Sociales de classe B-7), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros).

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société (i) a décidé de ne pas accorder de droit préférentiel de souscription concernant les Nouvelles Parts Sociales de classe B-7 et (ii) a accepté la souscription et le paiement par Lone Star Global Lendings II Limited des Nouvelles Parts Sociales de classe B-7, suivant les Résolutions IV.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe B-7 et de la prime d'émission a été effectué le 18 avril 2013 par Lone Star Global Lendings II Limited, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie de l'extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription et du montant de la prime d'émission est soumise au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 39.284.125,- (trente-neuf millions deux cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent vingt-cinq euros) au 18 avril 2013.

#### *Cinquième résolution*

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 39.284.125,- (trente-neuf millions deux cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent vingt-cinq euros), représenté par 314.273 (trois cent quatorze mille deux cent soixante-treize) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 65 (soixante-cinq) classes, à concurrence d'un montant de EUR 561.000,- (cinq cent soixante et un mille euros), à un montant de EUR 38.723.125,- (trente-huit millions sept cent vingt-trois mille cent vingt-cinq euros), représenté par 309.785 (trois cent neuf mille sept cent quatre-vingt-cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 65 (soixante-cinq) classes, par le biais de:

(i) l'annulation de 3.801 (trois mille huit cent une) parts sociales de classe A-4, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) le remboursement à Lone Star Global Holdings, Ltd. d'un montant de EUR 475.125,- (quatre cent soixante-quinze mille cent vingt-cinq euros), et

(ii) l'annulation de 687 (six cent quatre-vingt-sept) parts sociales de classe B-8, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings II Limited et (ii) le remboursement à Lone Star Global Holdings II Limited d'un montant de EUR 85.875,- (quatre-vingt-cinq mille huit cent soixante-quinze euros).

#### *Sixième résolution*

A la suite des précédentes résolutions, les Associés décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 38.723.125.- (trente-huit millions sept cent vingt-trois mille cent vingt-cinq euros), représenté par 309.785 (trois cent neuf mille sept cent quatre-vingt-cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 610 parts sociales de classe B;
2. 545 parts sociales de classe J-1;
3. 8 parts sociales de classe K-1;
4. 9.985 parts sociales de classe A-2;
5. 1.271 parts sociales de classe B-2;
6. 7.987 parts sociales de classe C-2;
7. 5.109 parts sociales de classe E-2;
8. 114 parts sociales de classe H-2;
9. 2.195 parts sociales de classe K-2;
10. 692 parts sociales de classe L-2;
11. 12 parts sociales de classe M-2;
12. 6.222 parts sociales de classe V-2;
13. 692 parts sociales de classe X-2;
14. 12 parts sociales de classe Y-2;
15. 509 parts sociales de classe AA-2;
16. 1 part sociale de classe BB-2;
17. 12 parts sociales de classe FF-2;
18. 189 parts sociales de classe GG-2;
19. 1.705 parts sociales de classe HH-2;
20. 8.652 parts sociales de classe D-3;
21. 3.988 parts sociales de classe H-3;
22. 2.041 parts sociales de classe I-3;
23. 292 parts sociales de classe K-3;
24. 24 parts sociales de classe M-3;
25. 216 parts sociales de classe N-3;
26. 2.731 parts sociales de classe O-3;
27. 42.081 parts sociales de classe Q-3;
28. 11.862 parts sociales de classe U-3;
29. 502 parts sociales de classe W-3;
30. 605 parts sociales de classe X-3;
31. 440 parts sociales de classe Y-3;
32. 416 parts sociales de classe AA-3;
33. 38 parts sociales de classe BB-3;
34. 1.047 parts sociales de classe CC-3;
35. 221 parts sociales de classe DD-3;
36. 50 parts sociales de classe EE-3;
37. 13 parts sociales de classe FF-3;
38. 594 parts sociales de classe GG-3;
39. 23.559 parts sociales de classe HH-3;
40. 378 parts sociales de classe II-3;
41. 11.912 parts sociales de classe JJ-3;
42. 161 parts sociales de classe KK-3;
43. 20.284 parts sociales de classe A-4;
44. 16.781 parts sociales de classe B-4;
45. 3.740 parts sociales de classe C-4;
46. 23.007 parts sociales de classe D-4;
47. 1.417 parts sociales de classe E-4;
48. 4.142 parts sociales de classe F-4;
49. 617 parts sociales de classe G-4;
50. 4.377 parts sociales de classe A-5;

- 51. 3.617 parts sociales de classe C-5;
- 52. 3.091 parts sociales de classe D-5;
- 53. 3.138 parts sociales de classe E-5;
- 54. 2 parts sociales de classe F-5;
- 55. 10.385 parts sociales de classe H-5;
- 56. 16.308 parts sociales de classe A-6;
- 57. 450 parts sociales de classe B-6;
- 58. 707 parts sociales de classe C-6;
- 59. 826 parts sociales de classe A-7;
- 60. 23.616 parts sociales de classe B-7;
- 61. 8.200 parts sociales de classe A-8;
- 62. 4.184 parts sociales de classe B-8;
- 63. 4.772 parts sociales de classe C-8;
- 64. 6.247 parts sociales de classe D-8; et
- 65. 4 parts sociales de classe E-8."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 mai 2013. LAC/2013/21222. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2013.

Référence de publication: 2013064771/506.

(130079726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

---

**Kelso CCS I S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 133.718.

---

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2013.

Kelso CCS I S.à r.l.

Johannes L. de Zwart

Gérant

Référence de publication: 2013064750/14.

(130080305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

---

**Kaba Finance Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 84.794.

---

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 14 mai 2013*

1. Les démissions de M. Christoph SCHÄDLER et M. David RATCLIFFE de leurs mandats d'Administrateur de catégorie A sont acceptées;

2. Le remplacement de Mme Corinne BITTERLICH, Administrateur de catégorie B, est accepté;

3. M. Hans-Rudolf ZIMMERLI, Directeur de la Consolidation et reporting du Groupe, né le 2 juillet 1952 à Baden (Suisse) résidant professionnellement au 9 Wiesenstrasse, CH-5400 Baden et M. Roman KLASS, Responsable Trésorerie du Groupe, né le 18 mars 1967 à Oberägeri (Suisse), résidant professionnellement au 19, Bärenfelderstrasse, CH-4132 Muttenz, sont nommés Administrateurs de Catégorie A. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire relative à l'approbation des comptes au 30 juin 2013;

4. Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, employé privé, né le 10 novembre 1961 à Differdange (Luxembourg), résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommé Administrateur de Catégorie B. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire relative à l'approbation des comptes au 30 juin 2013.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2013064749/20.

(130080139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

---

**Kelso CCS II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 133.721.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2013.

Kelso CCS II S.à r.l.

Johannes L. de Zwart

Gérant

Référence de publication: 2013064751/14.

(130080309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

---

**Luxembourg Coating Resins S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 173.427.

In the year two thousand and thirteen, on the tenth of May.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem.

There appeared

"Al Chem Midco S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, with registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B173.541,

here represented by Mrs. Linda HARROCH, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on 8 May 2013.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of "Luxembourg Coating Resins S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, with registered office at 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B173.427, incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated 4 December 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") number 197 on 26 January 2013, page 197. The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a notarial deed on 17 December 2012, published in the Mémorial C, number 378 on 15 February 2013 (the "Company").

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder RESOLVED to transfer the registered office of the Company from 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen to 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the sole shareholder RESOLVED to restate article 5, first paragraph, of the articles of incorporation of the Company, which shall be read as follows:

" **Art. 5.** The registered office of the Company is in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg)."

The undersigned notary, who speaks and understands English; states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. On the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French version, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his surname, given name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le dix mai.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

#### A COMPARU

«Al Chem Midco S.à r.l.», une société à responsabilité limitée avec siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 173.541,

ici représenté par Madame Linda HARROCH, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, en date du 8 mai 2013.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de la société «LUXEMBOURG COATING RESINS S.à r.l.», une société à responsabilité limitée avec siège social au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 173.427, constituée suivant acte notarié en date du 5 décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") sous le numéro 197 en date du 26 janvier 2013. Les statuts ont été modifiés suivant acte notarié en date du 17 décembre 2013, publié au Mémorial C numéro 378 du 15 février 2013 (la «Société»)

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique a DECIDE de transférer le siège social de la Société du 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg.

#### *Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts de la Société en concordance avec la résolution qui précède, l'associé unique a DECIDE de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville (Grand-Duché de Luxembourg).».

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuels, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. HARROCH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 14 mai 2013. Relation: EAC/2013/6170. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013064773/74.

(130080060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

---

### **Legacy Participations, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 168.340.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 66445 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013064767/10.

(130080098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

---

**Legacy Participations, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 168.340.

L'an deux mille treize, le huit mai.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

**A COMPARU:**

Patinvest, Société en commandite par actions, ayant son siège social au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, représentée par PATRI S.A., associé-gérant-commandité, ici représentée par Madame Rachel UHL, juriste, avec adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement, et

Lequel comparant, représenté comme indiqué, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée «Legacy Participations» (la «Société»), a son siège social au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 168.340, a été constituée suivant acte reçu le 19 avril 2012, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1331 du 30 mai 2012 et dont les statuts ont été modifiés la dernière fois par acte reçu le 3 octobre 2012, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 2691 du 3 novembre 2012.

- Que le capital social de la Société s'élève à EUR 4,803,636,363 (quatre milliards huit cent trois millions six cent trente-six mille trois cent soixante-trois euros) représenté par 100,000 (cent mille) parts sociales, sans désignation de valeur nominale.

- Que le comparant est l'associé unique actuel de la Société.

- Que le comparant a fixé l'ordre du jour comme suit:

*Ordre du jour:*

1.- Changement de l'objet social de la Société et modification afférente de l'article 3 des statuts.

2.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution:*

L'assemblée décide de changer l'objet social de la Société et modifier par conséquent l'article 3 des statuts de la Société pour lui donner la signification suivante:

« **Art. 3.** L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que l'investissement par voie d'acquisition, de souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière d'actions, d'obligations, de dettes et d'autres valeurs mobilières de toutes espèces, ainsi que l'administration, le contrôle, le développement et la gestion de son portefeuille de valeurs mobilières, notamment par la participation à la direction et à la gestion des sociétés dans lesquelles elle détient une participation.

La Société peut participer à l'établissement et au développement de toutes opérations civiles, financières, industrielles ou commerciales au Luxembourg et à l'étranger, et elle peut fournir toute assistance, que ce soit par voie de prêts, de sûretés, de garanties, de prestations de services ou par d'autres moyens, à toute société ou véhicule juridique quelconque, en particulier à toute société, entreprise commerciale ou véhicule juridique appartenant au même groupe que la Société ou dans laquelle la Société possède une participation ou un intérêt, directement ou indirectement.

La Société peut emprunter et lever des fonds sous quelque forme que ce soit, procéder à l'émission d'obligations et toutes formes d'autres dettes titrisées ou non et garantir, sous quelque forme que ce soit, le remboursement de toute somme empruntée par toute société ou véhicule juridique quelconque, en particulier par toute société, entreprise commerciale ou véhicule juridique appartenant au même groupe que la Société ou dans laquelle la Société possède une participation ou un intérêt, directement ou indirectement. En général, elle peut prendre des mesures de contrôle et de supervision, effectuer toute opération de nature commerciale, industrielle ou financière, et poursuivre toute activité qui se révèle directement ou indirectement utile dans l'accomplissement et le développement de son objet."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 14 mai 2013. Relation: LAC/2013/22010. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2013064768/58.

(130080291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

---

**E.S.T.I.M. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 117.928.

---

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013063815/9.

(130078596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Ecore Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 39, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 19.793.

---

Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013063816/9.

(130078429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Ecore Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 39, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 19.793.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013063817/9.

(130078430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Dusseldorf Finanz, Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 2, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 135.204.

---

Le bilan et le compte de pertes et profits abrégés au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire COFIGEST S.A R.L.

Platinerei, 8 - L-8552 OBERPALLEN

Isabelle PHILIPIN

Référence de publication: 2013063811/13.

(130078723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Dusseldorf Finanz, Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 2, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 135.204.

---

Le bilan et le compte de pertes et profits abrégés au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire COFIGEST S.A R.L.  
Platinerei, 8 - L-8552 OBERPALLEN  
Isabelle PHILIPIN

Référence de publication: 2013063812/13.

(130078730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Emery S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 162.752.

—  
EXTRAIT

En date du 17 mai 2013, l'actionnaire unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- Prise en compte de la démission de Mrs Marta Ventura de son poste de gérant B avec effet immédiat.
- Nomination au poste de gérant B de Mrs En Lee, née le 31 octobre 1982 à Singapour (République de Singapour) et avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 17 mai 2013.

Référence de publication: 2013063821/16.

(130079286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Mordred Capital S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 157.306.

—  
L'AN DEUX MILLE TREIZE, LE HUIT MAI.

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de MORDRED Capital S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26-28, Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157306 (la Société). La Société a été constituée le 02 décembre 2010, en vertu d'un acte dressé par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N°211 du 02 février 2011. Les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour.

L'Assemblée est présidée par Madame Valérie WESQUY, employée, résidant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 19, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, (le Président).

Le Président désigne comme secrétaire de l'Assemblée, Monsieur Giacomo PESSANO, employé, demeurant professionnellement à L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen (le Secrétaire).

L'Assemblée choisit comme scrutateur de l'Assemblée (le Scrutateur) Madame Valérie WESQUY prénommée.

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur forment ensemble ci-après le Bureau.

Les Actionnaires représentés à l'Assemblée ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués dans une liste de présence qui restera annexée aux présentes après avoir été signée par le représentant des Actionnaires, les membres du Bureau et le notaire instrumentaire.

Les procurations des Actionnaires représentés à l'Assemblée, après avoir été signées ne varient par le mandataire et le notaire instrumentaire, resteront elles aussi annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec ledit acte auprès des autorités compétentes.

Les Actionnaires déclarent qu'ils ont bien été informés de l'ordre du jour de l'Assemblée et décident de renoncer aux formalités de convocation.

Le Bureau ainsi constitué, le Président constate et prie le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Il résulte de la liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social émis et souscrit de la Société à savoir EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) représenté par 310 actions (trois cent dix) actions ordinaires, d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune, lesquelles sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les tous points figurant à l'ordre du jour.

II. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

(1) décision de modifier l'objet social par insertion, avant l'actuel dernier alinéa de l'article 3 des statuts, du paragraphe suivant: «Conformément à la loi relative à la Titrisation du 22 mars 2004, le Conseil d'Administration peut créer un ou

plusieurs compartiments (représentant les actifs de la Société attribuables à une émission d'obligations) correspondant chacun à une partie distincte du patrimoine de la Société»

(2) modification subséquente de l'article 3 des Statuts afin d'y refléter la décision adoptée au point 1. ci-dessus.

(3) insertion d'un nouvel article dans les statuts de la société qui portera le numéro 15, qui sera relatif aux compartiments dont question et qui aura la teneur suivante:

### **V bis. - Compartiments**

**Art. 15.** Le Conseil peut créer un ou plusieurs Compartiments qui peuvent se différencier, entre autres, par la nature des risques ou des biens acquis, les conditions d'émissions de ceux-ci, selon la devise ou selon d'autres caractéristiques. Les règlements et conditions relatifs aux valeurs mobilières émises pour les différents Compartiments ainsi que leur objet respectif sont déterminés par le Conseil. Tout détenteur de valeurs mobilières émises par la Société est réputé accepter sans réserve et être lié aux conditions applicables à ces valeurs mobilières ainsi qu'aux présents Statuts du fait même de la souscription de ces valeurs mobilières. Chaque Compartiment peut émettre des titres de créance, des obligations, des certificats, des warrants, des parts bénéficiaires, des actions ordinaires et / ou préférentielles et tout autre type de créance.

Sous réserve de droits particuliers ou de restrictions temporaires attachées aux valeurs mobilières, telles que peuvent les prévoir les présents Statuts, ou tout autre document, si un Compartiment est liquidé, son actif sera réparti comme suit:

(a) Premièrement, en paiement ou remboursement de tous les frais, charges, dépenses, honoraires, dettes et autres montants, en ce compris les taxes devant être payées (autres que ceux listés au point (b) suivant) dont est redevable ce Compartiment;

(b) Deuxièmement, en paiement proratisé de tous montants dus aux détenteurs de ces valeurs mobilières.

Aucune valeur mobilière ne sera émise dans un Compartiment à des conditions autorisant les détenteurs de la valeur mobilière de participer à l'actif de la Société autre que l'actif relevant du Compartiment concerné. Si le produit de la réalisation de l'actif d'un Compartiment est insuffisant pour payer tous les montants dus sur cet instrument conformément aux conditions d'émission et aux présents Statuts, les détenteurs n'auront aucun recours à l'encontre de la Société en raison de l'insuffisance ni à l'encontre d'aucun autre Compartiment ou de tout autre élément d'actif de la société.

Les Compartiments correspondent chacun à une partie distincte du patrimoine de la Société.

Les droits des détenteurs d'instruments relatifs à un Compartiment et les droits des créanciers sont limités aux actifs de ce Compartiment, lorsqu'ils sont relatifs à un Compartiment ou nés à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation d'un Compartiment. L'actif d'un Compartiment répond exclusivement des droits des détenteurs d'instruments relatifs à ce Compartiment et de ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment. Dans les relations entre les détenteurs de valeurs mobilières, chaque Compartiment est traité comme une entité à part.

Les honoraires, dépenses et autres dettes encourus au nom de la Société dans sa globalité, sont des dettes générales de la Société sans que l'Actif des Compartiments n'en réponde, à moins que le Conseil n'en décide autrement.

Le Conseil vérifiera, dans la mesure du possible, que ces créanciers renoncent à recourir à l'actif des compartiments.

Le Conseil doit établir et maintenir des comptes séparés pour chaque Compartiment de la Société dans le but de déterminer les droits des détenteurs de valeurs mobilières de chaque Compartiment dans le cadre des Statuts et des conditions des valeurs mobilières, de tels comptes étant une preuve décisive de tels droits en absence d'erreur manifeste.

Lorsqu'il est question d'actifs de la Société que le Conseil, ou tout autre personne agissant pour le Conseil, ne considère pas comme se rattachant à un Compartiment particulier, le Conseil pourra déterminer discrétionnairement les critères selon lesquels ces actifs seront alloués ou répartis parmi les Compartiments, et le Conseil aura le droit de changer à tout moment ces critères.

Sauf clause contraire dans les conditions applicables au Compartiment, le Conseil (ou son délégué) est chargé de la liquidation séparée des Compartiments, à moins qu'une telle liquidation n'intervienne dans le cadre d'une liquidation générale de la société.

L'actif et le passif de la Société et de chaque Compartiment devront être évalués conformément aux principes comptables luxembourgeois, à la loi luxembourgeoise et aux méthodes d'évaluation adaptées aux risques et / ou actifs détenus dans le Compartiment concerné, telles que décrites dans les conditions y relatives.

(4) modification de l'article 17 des statuts.

(5) modification subséquente des statuts par renumérotation des articles numérotés initialement 15 à 21 en 16 à 22 afin d'y refléter la décision adoptée au point 3. ci-dessus.

(6) ratification de l'ouverture des compartiments ayant eu lieu depuis la constitution de la société.

(7) divers.

III. après que le président ait lu l'ordre du jour de la présente assemblée, que les actionnaires aient confirmé avoir été valablement convoqués et informés de la teneur de l'ordre du jour, après délibération, l'Assemblée a pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

### *Première résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'objet social par insertion avant l'actuel dernier alinéa de l'article 3 des statuts, du paragraphe suivant:

«Conformément à la loi relative à la Titrisation du 22 mars 2004, le Conseil d'Administration peut créer un ou plusieurs compartiments (représentant les actifs de la Société attribuables à une émission d'obligations) correspondant chacun à une partie distincte du patrimoine de la Société».

### *Seconde résolution*

L'Assemblée décide de modifier en conséquence l'article 3 des Statuts afin d'y refléter la résolution ci-dessus, de telle sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** La Société a pour objet social la conclusion et l'exécution de toutes transactions permises par la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation, incluant, entre autres, l'acquisition et la prise en charge, par tout moyen, directement ou par l'intermédiaire d'un autre organisme, de risques liés à des créances, autres biens, créances ou dettes de tiers ou inhérents à tout ou parties des activités réalisées par des tiers et l'émission de valeurs mobilières dont la valeur ou le rendement dépend de ces risques tel que défini par la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation.

La Société peut en particulier (sans limiter l'objet de la Société, mais sujet aux dispositions de la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation):

- acquérir par voie de souscription, d'achat, d'échange ou de toute autre manière tous actifs (notamment, et sans que cette énumération ne soit exhaustive, des obligations liées à des fonds), détenir et disposer de toute manière de tous actifs et/ou prendre en charge des risques liés à n'importe quels actifs;
- exercer tous droits de quelque nature liés à ces actifs et risques;
- consentir des garanties et/ou octroyer des sûretés sur ses actifs dans la mesure permise par la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation;
- faire des dépôts en banque ou chez tout autre dépositaire;
- recueillir des fonds, émettre des obligations, billets et autres titres de dette (notamment, et sans que cette énumération ne soit exhaustive, des Genussscheine, ci-après nommés «Valeurs Mobilières»), afin d'exercer son activité dans les limites de son objet social;
- transférer ses actifs contre juste rémunération.

Conformément à la loi relative à la Titrisation du 22 mars 2004, le Conseil d'Administration peut créer un ou plusieurs compartiments (représentant les actifs de la Société attribuables à une émission d'obligations) correspondant chacun à une partie distincte du patrimoine de la Société.

La Société peut de façon générale effectuer toute transaction, qui se rapporte, directement ou indirectement à son objet social, à l'exclusion de toute activité bancaire et de toute activité d'investissement (collective d'épargne) sujet à l'autorisation et la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et peut s'engager dans tout acte ou activité licites et exercer tous pouvoirs permis aux véhicules de titrisation sous la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation qui sont, dans chaque cas, accessoires et nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social; sous réserve que cela ne porte pas atteinte à l'accomplissement et au développement de son objet social.»

### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'insérer dans les statuts de la société, un nouvel article qui portera le numéro 15 et formant à lui seul un nouveau titre, qui sera relatif aux dits compartiments, ayant la teneur suivante:

### **V bis. - Compartiments**

**Art. 15.** Le Conseil peut créer un ou plusieurs Compartiments qui peuvent se différencier, entre autres, par la nature des risques ou des biens acquis, les conditions d'émissions de ceux-ci, selon la devise ou selon d'autres caractéristiques. Les règlements et conditions relatifs aux valeurs mobilières émises pour les différents Compartiments ainsi que leur objet respectif sont déterminés par le Conseil. Tout détenteur de valeurs mobilières émises par la Société est réputé accepter sans réserve et être lié aux conditions applicables à ces valeurs mobilières ainsi qu'aux présents Statuts du fait même de la souscription de ces valeurs mobilières. Chaque Compartiment peut émettre des titres de créance, des obligations, des certificats, des warrants, des parts bénéficiaires, des actions ordinaires et / ou préférentielles et tout autre type de créance.

Sous réserve de droits particuliers ou de restrictions temporaires attachées aux valeurs mobilières, telles que peuvent les prévoir les présents Statuts, ou tout autre document, si un Compartiment est liquidé, son actif sera réparti comme suit:

(a) Premièrement, en paiement ou remboursement de tous les frais, charges, dépenses, honoraires, dettes et autres montants, en ce compris les taxes devant être payées (autres que ceux listés au point (b) suivant) dont est redevable ce Compartiment;

(b) Deuxièmement, en paiement proratisé de tous montants dus aux détenteurs de ces valeurs mobilières.

Aucune valeur mobilière ne sera émise dans un Compartiment à des conditions autorisant les détenteurs de la valeur mobilière de participer à l'actif de la Société autre que l'actif relevant du Compartiment concerné. Si le produit de la

réalisation de l'actif d'un Compartiment est insuffisant pour payer tous les montants dus sur cet instrument conformément aux conditions d'émission et aux présents Statuts, les détenteurs n'auront aucun recours à l'encontre de la Société en raison de l'insuffisance ni à l'encontre d'aucun autre Compartiment ou de tout autre élément d'actif de la société.

Les Compartiments correspondent chacun à une partie distincte du patrimoine de la Société.

Les droits des détenteurs d'instruments relatifs à un Compartiment et les droits des créanciers sont limités aux actifs de ce Compartiment, lorsqu'ils sont relatifs à un Compartiment ou nés à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation d'un Compartiment. L'actif d'un Compartiment répond exclusivement des droits des détenteurs d'instruments relatifs à ce Compartiment et de ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment. Dans les relations entre les détenteurs de valeurs mobilières, chaque Compartiment est traité comme une entité à part.

Les honoraires, dépenses et autres dettes encourus au nom de la Société dans sa globalité, sont des dettes générales de la Société sans que l'Actif des Compartiments n'en réponde, à moins que le Conseil n'en décide autrement.

Le Conseil vérifiera, dans la mesure du possible, que ces créanciers renoncent à recourir à l'actif des compartiments.

Le Conseil doit établir et maintenir des comptes séparés pour chaque Compartiment de la Société dans le but de déterminer les droits des détenteurs de valeurs mobilières de chaque Compartiment dans le cadre des Statuts et des conditions des valeurs mobilières, de tels comptes étant une preuve décisive de tels droits en absence d'erreur manifeste.

Lorsqu'il est question d'actifs de la Société que le Conseil, ou tout autre personne agissant pour le Conseil, ne considère pas comme se rattachant à un Compartiment particulier, le Conseil pourra déterminer discrétionnairement les critères selon lesquels ces actifs seront alloués ou répartis parmi les Compartiments, et le Conseil aura le droit de changer à tout moment ces critères.

Sauf clause contraire dans les conditions applicables au Compartiment, le Conseil (ou son délégué) est chargé de la liquidation séparée des Compartiments, à moins qu'une telle liquidation n'intervienne dans le cadre d'une liquidation générale de la société.

L'actif et le passif de la Société et de chaque Compartiment devront être évalués conformément aux principes comptables luxembourgeois, à la loi luxembourgeoise et aux méthodes d'évaluation adaptées aux risques et / ou actifs détenus dans le Compartiment concerné, telles que décrites dans les conditions y relatives.

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'actuel article 17 des statuts et décide de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 17.** La Société peut être dissoute et mise en liquidation à tout moment, par décision de l'Assemblée Générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts. La Société ne pourra toutefois être dissoute et liquidée avant que tous les Compartiments de la Société ou que tous Instruments émis dans lesdits Compartiments n'aient été dissouts et liquidés.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération. Sans préjudice aucun aux dispositions relatives aux Compartiments, et sous réserve de l'autorisation des actionnaires accordée lors d'une assemblée des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts de la Société, chaque Compartiment de la Société pourra être mis en liquidation et ses actions pourront être rachetées par une décision du Conseil d'Administration de la Société.»

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de procéder à la renumérotation des articles suite à l'insertion d'un nouvel article 15.

Ainsi, les anciens articles 15 à 21 des statuts deviennent les articles 16 à 22.

#### *Sixième résolution*

L'Assemblée confirme que des compartiments ont été créés dans la présente société et cela dès le jour de la constitution de la société. L'Assemblée décide, pour autant que de besoin, de ratifier cette situation et l'ouverture de ces compartiments dès le jour de la constitution de la société.

L'Assemblée donne mandat au conseil d'administration de la société pour procéder à toutes les démarches nécessaires et utiles pour les besoins de cette ratification.

#### *Estimation des frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à EUR 1.250.-.

DONT ACTE, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par nom, prénoms, état et demeure, ils ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: V. WESQUY, G. PESSANO, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 10 mai 2013. Relation: RED/2013/743. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 17 mai 2013.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013063991/208.

(130078856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Madecorp S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 122.785.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013063994/9.

(130078988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Maden Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R.C.S. Luxembourg B 65.125.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013063995/9.

(130078910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Litoprint S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 41.107.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur AHCÈNE BOULKAIS. Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2015.

Luxembourg, le 7 mai 2013.

LITOPRINT S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013063976/15.

(130078574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Maison Seil S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 1.581.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 112.389.

*Auszug aus der Beschlussfassung der alleinigen Gesellschafterin vom 02.05.2013*

1. Die Vertretungsrechte von Herrn Steffen Ricken und Herrn Bernhard Veithen als Verwaltungsratsmitglieder sind mit Wirkung zum 01.05.2013 widerrufen.

2. Herr Osman Saritarla, geboren am 25.11.1977 in Recklinghausen, geschäftsansässig in The Squire 18, Am Flughafen, D-60549 Frankfurt am Main, und 24, Avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, wird als neues Verwaltungsratsmitglied mit Wirkung zum 01.05.2013 ernannt.

3. Die Vertretungsrechte von Herrn Dominic Keller als mit der täglichen Geschäftsführung Bauvertragter sind mit Wirkung zum 01.05.2013 widerrufen.

4. Herr Bernhard Veithen, geboren am 19.08.1963 in Sankt Vith, geschäftsansässig in Rue Montoyer 10, B-1000 Brüssel, Belgien wird mit Wirkung zum 01.05.2013 als mit der täglichen Geschäftsführung Beauftragter ernannt.

Die Gesellschaft wird durch die gemeinsame Unterschrift eines zur täglichen Geschäftsführung Beauftragten und eines Verwaltungsratsmitglieds verpflichtet.

Für beglaubigten Auszug  
Maison Seil S.A.

Référence de publication: 2013063983/22.

(130079044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

**Medina Financial Markets S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 177.251.

—  
STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the thirtieth day of April.

Before Us, Maître Pierre PROBST, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

Travis Investment SARL, a company duly incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 15, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under the number B 152.281, here represented by Mr. Gary HESS, private employee, with professional address at 2, place de l'Hôtel de Ville, L-9087 Ettelbruck, by virtue of a power of attorney given under private seal in Luxembourg on April 25<sup>th</sup>, 2013.

Such power of attorney, after having been signed "ne varietur" by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**Art. 1. Form.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law dated August 10<sup>th</sup>, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of incorporation (hereafter the "Articles") which specify in its articles 7, 10, 11 et 14, the special rules applicable to a private limited liability company with a single shareholder.

**Art. 2. Corporate name.** The Company will have the name "Medina Financial Markets S.à r.l." (hereafter the "Company").

**Art. 3. Corporate objects.** The corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises which form part of the same group of companies as the Company any support, loans, advances or guarantees.

The corporation may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 5. Registered office.** The registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the manager or, in case of several managers, of the board of managers.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

In the event that the manager or the board of managers determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

**Art. 6. Capital.** The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (12.500.- EUR) represented by twelve thousand five hundred (12.500) shares with a par value of one euro (1.- EUR) each, all subscribed and fully paid-up.

The Company may redeem its own shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price. The shareholders' decision to redeem its own shares shall be taken by unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100 %) of the share capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares.

**Art. 7. Changes on capital.** The share capital may be modified at any time by approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least in accordance with the provisions of the Law.

**Art. 8. Rights and duties attached to the shares.** Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of the shareholders. If the Company has only one shareholder, the latter exercises all powers which are granted by law and the Articles to all the shareholders.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles and the resolutions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be.

The creditors or successors of the sole shareholder or of any of the shareholders may in no event, for whatever reason, request that seals be affixed on the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court; they must, for the exercise of their rights, refer to the inventories of the Company and the resolutions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be.

**Art. 9. Indivisibility of shares.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10. Transfer of shares.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private deed.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11. Events affecting the Company.** The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

**Art. 12. Managers.** The Company is managed by a sole manager or by a board of managers, composed of at least one (1) manager A and at least (1) one manager B, who need not be shareholders, appointed by decision of the sole shareholder or the shareholders, as the case may be, for an undetermined period of time.

Managers are eligible for re-election. They may be removed with or without cause at any time by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders at a simple majority. Each manager may as well resign.

While appointing the manager(s), the sole shareholder or the shareholders set(s) their number, without prejudice to the first sentence of this article 12, the duration of their tenure and the powers and competence of the manager(s).

The sole shareholder or the shareholders decide upon the compensation of each manager.

**Art. 13. Bureau.** The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to attend, his functions will be taken by one of the managers present at the meeting.

The board of managers may appoint a secretary of the Company and such other officers as it shall deem fit, who need not be members of the board of managers.

**Art. 14. Meetings of the board of managers.** Meetings of the board of managers are called by the chairman or two members of the board.

The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the notice.

The board of managers may only proceed to business if the majority of its members, including at least one manager A and at least one manager B, are present or represented.

Managers unable to attend may delegate by letter or by fax another member of the board to represent them and to vote in their name. Managers unable to attend may also cast their votes by letter, fax or email.

Decisions of the board are taken by a majority of the managers attending or represented at the meeting.

A manager having an interest contrary to that of the Company in a matter submitted to the approval of the board shall be obliged to inform the board thereof and to have his declaration recorded in the minutes of the meeting. He may not take part in the relevant proceedings of the board.

In the event of a member of the board having to abstain due to a conflict of interest, resolutions passed by the majority of the other members of the board present or represented at such meeting will be deemed valid.

At the next general meeting of shareholder(s), before votes are taken on any other matter, the shareholder(s) shall be informed of the cases in which a manager had an interest contrary to that of the Company.

In the event that the managers are not all available to meet in person, meetings may be held via telephone conference calls.

Resolutions signed by all the managers shall be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution.

**Art. 15. Minutes - Resolutions.** All decisions adopted by the board of managers will be recorded in minutes signed by at least one manager. Any power of attorneys will remain attached thereto. Copies or extracts are signed by the chairman.

The above minutes and resolutions shall be kept in the Company's books at its registered office.

**Art. 16. Powers.** The sole manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is/are vested with the broadest powers to perform all acts of management and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by law or the present articles to shareholders fall within the competence of the board of managers.

**Art. 17. Delegation of powers.** The managers may, with the prior approval of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, entrust the daily management of the Company to one of its members.

The managers may further delegate specific powers to any manager or other officers.

The managers may appoint agents with specific powers, and revoke such appointments at any time.

**Art. 18. Representation of the Company.** The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, or, in case of plurality of managers, by the joint signature of one manager A and one manager B of the Company, or the joint signatures or single signature of any person to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 17 of these Articles.

**Art. 19. Liability of the managers.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

They are authorized agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

**Art. 20. Events affecting the managers.** The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a manager, as well as his resignation or removal for any cause, does not put the Company into liquidation.

**Art. 21. Decisions of the shareholders.** The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns.

Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

Resolutions of shareholders can, instead of being passed at a general meeting of shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing.

**Art. 22. Financial year.** The Company's year starts on the 1<sup>st</sup> of January and ends on the 31<sup>st</sup> of December of the same year.

**Art. 23. Financial statements.** Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 24. Allocation of profits.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or in case of plurality of managers, the board of managers.
2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole member or, as the case may be, by an extraordinary general meeting of the members.

4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

**Art. 25. Dissolution - Liquidation.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 26. Matters not provided.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory provision*

The first financial year shall start on the date of the incorporation and end on December 31<sup>st</sup>, 2013.

#### *Subscription - Payment*

The Articles of the Company having thus been drawn up, the appearing party, represented as stated here above, declares to have fully paid the twelve thousand five hundred (12,500) shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 183 of the law of August 15<sup>th</sup>, 1915, on commercial companies, as amended have been observed.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

1) The Company will be administered by the following managers:

a) Mr. Mario Cohn, private employee, born on January 16, 1982, at Erlangen (Germany) with professional address at 15, rue Edward Steichen, 4<sup>th</sup> Floor, L-2540 Luxembourg, as manager A for an undetermined period; and

b) Mr. Giovanni La Forgia, private employee, born on October, 24, 1982, at Bari (Italy) with professional address at 15, rue Edward Steichen, 4<sup>th</sup> Floor, L-2540 Luxembourg, as manager B for an undetermined period.

2) The registered address of the company shall be fixed at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le trente avril.

Par-devant Nous Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck (Grand-Duché de Luxembourg).

#### **A COMPARU:**

Travis Investment SARL, une société de droit luxembourgeois dont le siège est établi à 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg enregistrée au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152281, ici représentée par Monsieur Gary HESS, employé privé, demeurant professionnellement au 2, place de l'Hôtel de Ville, L-9087 Ettelbruck, en vertu d'une procuration sous seing privé délivrée à Luxembourg le 25 avril 2013.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée «ne varietur» par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité, et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2. Dénomination.** La Société aura la dénomination: "Medina Financial Markets S.à r.l." (ci-après "La Société").

**Art. 3. Objet.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises qui font partie du même groupe de sociétés que la Société tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers en relation avec son objet ou pouvant en favoriser l'accomplissement.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger, suite à une résolution de l'associé unique, ou en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance.

Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

**Art. 6. Capital social.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (1.- EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent (100 %) du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

**Art. 7. Modification du capital social.** Dans le respect des dispositions légales y relatives, le capital social peut être modifié à tout moment par (i) approbation de la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 8. Droits et Obligations attachés aux parts sociales.** Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les Statuts à la collectivité des associés.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion implicite aux Statuts et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés, selon le cas.

Les créanciers et successeurs de l'associé unique ou de l'assemblée des associés, suivant le cas, pour quelques raisons que ce soient, ne peuvent en aucun cas et pour quelque motif que ce soit, requérir que des scellés soient apposés sur les actifs et documents de la Société ou qu'un inventaire de l'actif soit ordonné en justice, ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, se référer aux inventaires de la Société et aux résolutions de l'associé unique ou de l'assemblée des associés, suivant le cas.

**Art. 9. Indivisibilité des parts sociales.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10. Cession de parts sociales.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11. Evénements affectant la Société.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12. Gérance.** La Société est gérée et administrée par un gérant, ou un conseil de gérance, composé d'au moins un (1) gérant de classe A et d'au moins un (1) gérant de classe B, associés ou non associés, nommés par une décision de l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, selon le cas, pour une durée indéterminée.

Le ou les gérants sont rééligibles. L'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés pourra décider la révocation d'un gérant, avec ou sans motifs, à la majorité simple. Chaque gérant peut pareillement démissionner de ses fonctions.

Lors de la nomination du ou des gérants, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés fixe leur nombre, en considération de la première phrase de l'article 12 des Statuts, la durée de leur mandat et, le cas échéant, les pouvoirs et attributions du (des) gérant(s).

L'associé unique ou les associés décideront de la rémunération de chaque gérant.

**Art. 13. Bureau.** Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut siéger, ses fonctions seront reprises par un des gérants présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut nommer un secrétaire et d'autres mandataires sociaux, associés ou non associés.

**Art. 14. Réunions du conseil de gérance.** Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par le président ou deux membres du conseil.

Les réunions sont tenues à l'endroit, au jour et à l'heure mentionnée dans la convocation.

Le conseil peut valablement délibérer lorsque la majorité de ses membres, incluant un gérant de classe A et un gérant de classe B, sont présents ou représentés.

Les gérants empêchés peuvent déléguer par courrier ou par fax un autre membre du conseil pour les représenter et voter en leur nom. Les gérants empêchés peuvent aussi voter par courrier, fax ou e-mail.

Les décisions du conseil sont prises à la majorité des gérants présents ou représentés à la réunion.

Un gérant ayant un intérêt contraire à la Société dans un domaine soumis à l'approbation du conseil doit en informer le conseil et doit faire enregistrer sa déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations du conseil.

En cas d'abstention d'un des membres du conseil suite à un conflit d'intérêt, les résolutions prises à la majorité des autres membres du conseil présents ou représentés à cette réunion seront réputées valables.

A la prochaine assemblée générale des associés, avant tout vote, le(s) associé(s) devront être informés des cas dans lesquels un gérant a eu un intérêt contraire à la Société.

Dans les cas où les gérants sont empêchés, les réunions peuvent se tenir par conférence téléphonique.

Les décisions signées par l'ensemble des gérants sont régulières et valables comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent être documentées par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu.

**Art. 15. Procès-verbaux - Décisions.** Les décisions adoptées par le conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux signés par au moins un gérant. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux. Les copies et extraits de ces procès-verbaux seront signés par le président.

Ces procès-verbaux et résolutions seront tenus dans les livres de la Société au siège social.

**Art. 16. Pouvoirs.** Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, dispose des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration, de disposition intéressant la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément aux associés par la loi ou les présents statuts sont de la compétence du conseil.

**Art. 17. Délégation de pouvoirs.** Le conseil de gérance peut, avec l'autorisation préalable de l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, déléguer la gestion journalière de la Société à un de ses membres.

Les gérants peuvent conférer des pouvoirs spécifiques à tout gérant ou autres organes.

Les gérants peuvent nommer des mandataires disposant de pouvoirs spécifiques et les révoquer à tout moment.

**Art. 18. Représentation de la Société.** La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de classe A et un gérant de classe B dans tous les cas ou la signature conjointe ou la signature individuelle de toutes personnes auxquelles un pouvoir de signature a été donné conformément à l'article 17 des Statuts.

**Art. 19. Responsabilité de la gérance.** Le ou les gérants (selon le cas) ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Ils sont simplement des agents autorisés et ne sont seulement responsables de l'exécution de leur mandat.

**Art. 20. Evénements affectant la gérance.** Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture ou tout événement similaire affectant un gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

**Art. 21. Décisions de l'associé ou des associés.** L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient.

Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Les associés ne peuvent modifier la nationalité de la Société uniquement par vote unanime. Toute autre modification des Statuts de la Société ne peut être faite que (i) par une majorité d'associés (ii) détenant au moins les trois quarts du capital social.

Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une assemblée générale des associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de(s) résolution(s) à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit.

**Art. 22. Année sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

**Art. 23. Bilan.** Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 24. Répartition des bénéfices.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance.
2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice.
3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

**Art. 25. Dissolution, Liquidation.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 26. Dispositions générales.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social de la société commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2013.

#### *Souscription - Libération*

La partie comparante, ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, représentée comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire aux douze mille cinq cents (12.500) parts sociales et les avoir libérées à concurrence de la totalité par un apport en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR) est désormais à la disposition de la société sous les signatures autorisées.

La preuve de tous ces paiements a été apportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

#### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille deux cents euros (1.200.- EUR). Déclaration des comparants

Le(s) associé(s) déclare(nt), en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le(s) bénéficiaire(s) réel(s) de la société faisant l'objet des présentes et certifie(nt) que les fonds/biens/ droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code pénal et 8-1 de la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-5 du Code Pénal (financement du terrorisme).

*Résolutions de l'associé unique*

1) La Société est administrée par les gérants suivants:

a) Monsieur Mario Cohn, employée privée, née le 16 janvier 1982 à Erlangen (Allemagne), avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, 4<sup>e</sup> étage, L-2540 Luxembourg, est nommé gérant de classe A pour une durée indéterminée; et

b) Monsieur Giovanni La Forgia, employée privée, née le 24 octobre 1982 à Bari (Italie) avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, 4<sup>e</sup> étage, L-2540 Luxembourg, est nommé gérant de classe B pour une durée indéterminée.

2) L'adresse de la Société est fixée au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Ettelbruck, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Gary HESS, Pierre PROBST.

Enregistré à Diekirch, Le 3 mai 2013. Relation: DIE/2013/5759. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Tholl.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande et aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 17 mai 2013.

Référence de publication: 2013063986/393.

(130078953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Lepanto S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 96.844.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 24 avril 2013*

Monsieur VEGAS-PIERONI Louis et Monsieur DONATI Régis sont renommés administrateurs avec pouvoir de signature B. Monsieur PIATTI Roberto est renommé administrateur avec pouvoir de signature A.

Monsieur DE BERNARDI Alexis est renommé commissaire aux comptes.

Les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2015.

Pour extrait sincère et conforme

LEPANTO S.A.

Régis DONATI

Administrateur

Référence de publication: 2013063964/17.

(130079297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**M Road Hotel Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4123 Esch-sur-Alzette, 4, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 143.016.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013063982/10.

(130079260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Mark Antony Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue J.P. Brasseur.  
R.C.S. Luxembourg B 138.702.

*Extrait des décisions écrites de l'associé unique de la société prises en date du 10 mai 2013*

L'associé unique de la Société accepte la démission de Madame Susan Beller Yoss de son mandat de gérant de catégorie A de la Société avec effet au 10 mai 2013.

L'associé unique de la Société a décidé de nommer, en qualité de nouveau gérant de catégorie A de la Société, avec effet au 10 mai 2013 et pour une durée indéterminée, Monsieur Yoav Magen, né à Israël le 21 août 1976, dont l'adresse professionnelle est située au 745, Fifth Avenue, NY 10151, New York, Etats Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mark Antony Partners S.à r.l.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013063985/16.

(130078751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

**OCM Phoenix Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 177.252.

—  
STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the eighteenth day of April.

Before Us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. OCM Luxembourg OPPS IX S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under the law of Luxembourg, having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Trade and Companies Register (R.C.S.) of Luxembourg under number B176362;

2. OCM Luxembourg OPPS IX (Parallel 2) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under the law of Luxembourg, having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Trade and Companies Register (R.C.S.) of Luxembourg under number B175641;

3. OCM Luxembourg ROF V S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under the law of Luxembourg, having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Trade and Companies Register (R.C.S.) of Luxembourg under number B164509;

4. OCM Luxembourg ROF VI S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under the law of Luxembourg, having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Trade and Companies Register (R.C.S.) of Luxembourg under number B175220;

all represented by Mr Max MAYER, employee, with professional address in Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of four (4) powers of attorney given under private seal.

The said powers, after having been signed *ne varietur* by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name OCM Phoenix Holdings II S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10<sup>th</sup> August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Object.**

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

## **II. Capital - Shares**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) represented by one hundred thousand (100,000) shares in registered form without indication of nominal value, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

### **Art. 6. Shares.**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

### III. Management - Representation

#### Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

#### Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company or by two managers acting jointly.

#### Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

### IV. General meetings of shareholders

#### Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

#### Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

## V. Annual accounts - Allocation of profits

### Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

### Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

## VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2013.

### *Subscription - Payment*

Thereupon,

1) OCM Luxembourg OPPS IX S.a r.l., prenamed and represented as stated above declares to subscribe for twenty-five thousand (25,000) shares in registered form, without indication of nominal value, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to three thousand one hundred twenty-five Euros (EUR 3,125.-);

2) OCM Luxembourg OPPS IX (Parallel 2) S.a r.l., prenamed and represented as stated above declares to subscribe for twenty-five thousand (25,000) shares in registered form, without indication of nominal value, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to three thousand one hundred twenty-five Euros (EUR 3,125.-);

3) OCM Luxembourg ROF V S.a r.l., prenamed and represented as stated above declares to subscribe for twenty-five thousand (25,000) shares in registered form, without indication of nominal value, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to three thousand one hundred twenty-five Euros (EUR 3,125.-); and

4) OCM Luxembourg ROF VI S.a r.l., prenamed and represented as stated above declares to subscribe for twenty-five thousand (25,000) shares in registered form, without indication of nominal value, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to three thousand one hundred twenty-five Euros (EUR 3,125.-).

The aggregate amount of twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

#### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,250.-.

#### Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital have passed by unanimous vote the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Szymon DEC, company manager, born on July 3, 1978 in Lodz, Poland, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Mrs. Figen EREN, company manager, born on February 10, 1978 in Besançon, France, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Mr. Jabir CHAKIB, company manager, born on Jabir Chakib, accountant, born on November 5, 1967 in Casablanca, Morocco, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Mr. Christopher BOEHRINGER, company manager, born on January 1, 1971 in Forbes, Australia, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom;

- Mr. Franck LAVAL, company manager, born on January 9, 1975 in Brive, France, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom; and

- Mr. Hugo NEUMAN, company manager, born on October 21, 1960 in Amsterdam, The Netherlands, residing at 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

#### Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, she signed together with the notary the present deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-huit avril.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A comparu:

1) OCM Luxembourg OPPS IX S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B B176362;

2) OCM Luxembourg OPPS IX (Parallel 2) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 175641;

3) OCM Luxembourg ROF V S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B164509;

4) OCM Luxembourg ROF VI S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B175220;

ici représentées par Monsieur Max MAYER, employé, ayant son adresse professionnelle à Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

## I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination OCM Phoenix Holdings II S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

### 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500), représenté par cent mille (100.000) parts sociales sous forme nominative sans indication de valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s). 7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

#### Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par le conseil de gérance de la Société ou par deux gérants agissant conjointement.

#### Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelle ou conjointe ou unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### IV. Assemblée générale des associés

#### Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

#### **Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.**

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

#### **Art. 14. Exercice social.**

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

### **VI. Disposition générale**

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2013.

#### *Souscription - Libération*

Ces faits exposés,

1) OCM Luxembourg OPPS IX S.à r.l., prénommée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à vingt-cinq mille (25.000) Parts Sociales Ordinaires sous forme nominative sans indication de valeur nominale et les libérer entièrement par versement en espèces de trois mille cent vingt-cinq Euros (EUR 3,125.-);

2) OCM Luxembourg OPPS IX (Parallel 2) S.à r.l., prénommée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à vingt-cinq mille (25.000) Parts Sociales Ordinaires sous forme nominative sans indication de valeur nominale et les libérer entièrement par versement en espèces de trois mille cent vingt-cinq Euros (EUR 3,125.-);

3) OCM Luxembourg ROF V S.à r.l., prénommée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à vingt-cinq mille (25.000) Parts Sociales Ordinaires sous forme nominative sans indication de valeur nominale et les libérer entièrement par versement en espèces de trois mille cent vingt-cinq Euros (EUR 3,125.-);

4) OCM Luxembourg ROF VI S.à r.l., prénommée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à vingt-cinq mille (25.000) Parts Sociales Ordinaires sous forme nominative sans indication de valeur nominale et les libérer entièrement par versement en espèces de trois mille cent vingt-cinq Euros (EUR 3,125.-).

La somme globale de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### Coûts

Les comparants ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ 1.250,- EUR.

#### Décisions des associés

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Szymon DEC, gérant de sociétés, né le 3 juillet 1978 à Lodz, Pologne, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Madame Figen EREN, gérante de sociétés, née le 10 février 1978 à Besançon, France, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Monsieur Jabir CHAKIB, gérant de sociétés, né le 5 novembre 1967 à Casablanca, Maroc, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Monsieur Christopher BOEHRINGER, gérant de sociétés, né le 1<sup>er</sup> janvier 1971 à Forbes, Australie, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni;

- Mr. Franck LAVAL, gérant de sociétés, né le 9 janvier 1975 à Brive, France, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni; et

- Monsieur Hugo NEUMAN, gérant de sociétés, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

#### Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 avril 2013. Relation GRE/2013/1778. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013064040/460.

(130078967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

### **Oranje-Nassau Développement S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 115, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 166.568.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 mai 2013.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013064038/12.

(130078419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

**Orangefield (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 28.967.

—  
*Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 6 mai 2013*

- L'Assemblée renouvelle le mandat de Deloitte S.A., ayant son siège social 560, rue de Neudorf à L- 2220 Luxembourg en tant que réviseur indépendant de la société. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Luxembourg, le 6 mai 2013.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013064036/15.

(130078956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

**Oranje-Nassau Développement S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 115, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 166.568.

L'an deux mille treize, le dix-sept avril.

Par-devant, Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Monsieur Jean-Yves HÉMERY, Directeur de société, avec adresse professionnelle à Luxembourg, agissant en sa qualité de délégué à la gestion journalière de "Oranje-Nassau Développement S.A., SICAR", (ci-après la "Société"), une société d'investissement en capital à risque constituée sous la forme d'une société anonyme et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 115, avenue Gaston Diderich à L-1420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 166.568, en vertu d'une résolution du Conseil d'administration de la Société prise en réunion en date du 19 février 2013.

Lequel comparant, agissant en ladite qualité, a requis le notaire soussigné de documenter les déclarations et constatations suivantes:

1. La Société a été constituée suivant acte notarié en date du 28 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 311 du 6 février 2012. Les statuts de la Société ont été modifiés par actes notariés en date du 28 février et 3 avril 2013, non publiés à ce jour.

2. Le capital social souscrit est fixé à dix millions sept cent cinquante neuf mille neuf cent quatre-vingt-cinq euros (EUR 10.759.985,-) représenté par un million huit cent soixante-dix huit mille vingt (1.878.020) Actions de Catégorie A 5 et quatre cent soixante-neuf mille cinq cent cinq (469.505) Actions de Catégorie B 5 représentatives du Compartiment "Oranje-Nassau Développement -Parcours", et un million huit cent quarante et un mille cent vingt-huit (1.841.128) Actions de Catégorie A 6 et quatre cent soixante mille deux cent quatre-vingt-deux (460.282) Actions de Catégorie B 6 représentatives du Compartiment "Oranje-Nassau Développement - Mecatherm", et quatre millions huit cent quatre vingt huit mille huit cent quarante (4.888.840) Actions de Catégorie A7 et un million deux cent vingt-deux mille deux cent dix (1.222.210) Actions de catégorie B7 représentatives du Compartiment "Oranje-Nassau Développement - IHS" d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

3. L'article 5.2 des statuts de la Société, le capital autorisé, en ce compris le capital social émis, est fixé à cinquante millions d'euros (EUR 50.000.000,-). Le Conseil d'Administration est autorisé, sans limite de temps, à augmenter le capital de la Société, en une ou plusieurs fois, par l'émission de nouvelles Actions de Catégorie A et Actions de Catégorie B, au sein d'un ou de plusieurs Compartiments de son choix, existants ou à créer, ou à accorder à de nouveaux actionnaires ou aux Actionnaires des options de souscription pour des Actions de la Société, selon les dispositions qu'il déterminera.

4. Le Conseil d'administration de la Société, lors de sa réunion du 19 février 2013 et en conformité avec les pouvoirs lui conférés en vertu de l'article 5 des statuts de la Société, a décidé la création d'un nouveau compartiment "Oranje-Nassau Développement - IHS".

5. A l'occasion de la création du compartiment "Oranje-Nassau Développement - IHS" et suivant ses décisions du 19 février 2013, le Conseil d'administration a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant maximum de six millions sept cent quatre-vingt-un mille cinq cents euros (EUR 6.781.500,-) afin de le porter de sa valeur à cette date de quatre millions six cent quarante huit mille neuf cent trente cinq euros (EUR 4.648.935,-) à un maximum de onze millions quatre cent trente mille quatre cent trente cinq euros (EUR 11.430.435,-) (l' "Augmentation de Capital").

6. Le Conseil d'administration de la Société a décidé que cette Augmentation de Capital sera réalisée en trois augmentations de capital successives sous réserve de la levée de certaines conditions suspensives.

7. Le délégué à la gestion journalière a constaté que la condition suspensive relative à la troisième augmentation de capital a été levée et que dès lors le capital social de la Société a été augmenté à concurrence d'un montant de six cent cinquante mille cent euros (EUR 650'100,-) et a été porté de sa valeur initiale de dix millions sept cent cinquante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-cinq euros (EUR 10.759.985,-) à onze millions quatre cent dix mille quatre-vingt-cinq euros (EUR 11.410.085,-) par l'émission de cinq cent vingt mille quatre-vingts (520'080) Actions de catégorie A7, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), avec une prime d'émission d'un montant total de douze millions trois cent cinquante et un mille neuf cents euros (EUR 12.351.900,-) et l'émission de cent trente mille vingt (130'020) Actions de catégorie B7 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), chacune.

8. Les nouvelles Actions de catégorie A7 et B7 ont été entièrement souscrites et libérées intégralement comme indiqué ci-dessous:

- deux cent cinquante-sept mille neuf cent sept (257.907) Actions de catégorie A7 nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ont été intégralement souscrites et libérées pour un montant global de deux cent cinquante-sept mille neuf cent sept euros (EUR 257.907,-) de valeur nominale augmenté d'une prime d'émission globale de six millions cent vingt-cinq mille deux cent quatre-vingt-onze euros et vingt-cinq cents (EUR 6.125.291,25), et l'émission de quatre-vingt-quatre mille quatre cent soixante-quinze (84.475) nouvelles Actions de catégorie B7 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) représentatives du Compartiment "Oranje-Nassau Développement - IHS", par Trief Corporation S.A., une société anonyme existante et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social 115, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg ("Trief"), par un apport en numéraire;

- deux cent soixante-et-un mille trois cent quatre-vingt-sept (261.387) Actions de catégorie A7 nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ont été intégralement souscrites et libérées pour un montant global de deux cent soixante-et-un mille trois cent quatre-vingt-sept euros (EUR 261.387,-) de valeur nominale augmenté d'une prime d'émission globale de six millions deux cent sept mille neuf cent quarante-et-un euros et vingt-cinq cents (EUR 6.207.941,25-), représentatives du Compartiment "Oranje-Nassau Développement - IHS", par Oranje-Nassau Development B.V., une société de droit néerlandais, ayant son siège social Rembrandt Tower, 22nd floor, Amstelplein 1, 1090HC Amsterdam, Pays-Bas ("OND"), par un apport en numéraire;

- sept cent quatre-vingt-six (786) Actions de catégorie A7 nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ont été intégralement souscrites et libérées pour un montant global de sept cent quatre-vingt-six euros (EUR 786,-) de valeur nominale augmenté d'une prime d'émission globale de dix-huit mille six cent soixante-sept euros et cinquante cents (EUR 18.667,50), et l'émission de quarante-cinq mille et cinq cent quarante-cinq (45.545) nouvelles Actions de catégorie B7 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) représentatives du Compartiment "Oranje-Nassau Développement - IHS", par Winvest Conseil S. à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social est sis 115, avenue Gaston Diderich à L-1420 Luxembourg ("Winvest Conseil"), par un apport en numéraire;

9. Il résulte que suite à la troisième augmentation précitée de la Société que la somme totale de treize millions deux mille euros (EUR 13.002.000,-) est à la libre disposition de la Société tel qu'il l'a été prouvé au notaire soussigné et est comprise dans un montant global de treize millions trois cent cinquante neuf mille huit cent soixante dix euros et seize cents (EUR 13.359.870,16) mis à la disposition par les actionnaires du compartiment "Oranje-Nassau Développement IHS", dont la preuve a été rapportée au notaire soussigné, qui la reconnaît expressément. L'excédent du montant global de treize millions trois cent cinquante neuf mille huit cent soixante dix euros et seize cents (EUR 13.359.870,16) sur la somme totale de treize millions deux mille euros (EUR 13.002.000,-) faisant pour l'augmentation de capital soit trois cent cinquante sept mille huit cent soixante dix euros et seize cents (EUR 357.870,16) pourra également être ainsi débloqué.

10. Que suite à la réalisation de cette augmentation du capital social souscrit, le premier alinéa de l'Article 5.1 des statuts est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

"Le capital souscrit est fixé à onze millions quatre cent dix mille quatre-vingt-cinq euros (EUR 11.410 085,-) représenté par un million huit cent soixante-dix-huit mille vingt (1.878.020) Actions de Catégorie A 5 et quatre cent soixante-neuf mille cinq cent cinq (469.505) Actions de Catégorie B 5 représentatives du Compartiment "Oranje-Nassau Développement - Parcours", un million huit cent quarante et un mille cent vingt-huit (1.841.128) Actions de Catégorie A 6 et quatre cent soixante mille deux cent quatre-vingt-deux (460.282) Actions de Catégorie B 6 représentatives du Compartiment "Oranje-Nassau Développement - Mecatherm", et cinq millions quatre cent huit mille neuf cent vingt (5.408.920) Actions de Catégorie A 7 et un million trois cent cinquante-deux mille deux cent trente (1.352.230) Actions de Catégorie B 7 représentatives du Compartiment "Oranje-Nassau Développement - IHS", d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune."

#### Frais

Les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 5.300,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux personnes comparantes, connue du notaire par ses nom, prénom usuels, état et demeure, lesdites personnes comparantes ont signé avec Nous notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Jean-Yves HÉMERY, Jean SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 30 avril 2013. Relation GRE/2013/1770. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013064039/107.

(130078420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Nespresso Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 21, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 80.855.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013064025/9.

(130078863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**MIPOJOMA Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 45.752.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013064006/9.

(130078985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Lubat S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4123 Esch-sur-Alzette, 4, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 166.008.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013063979/10.

(130079255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Mosella Consult S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 182.031.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 51.918.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des associés tenue le 14 mai 2013*

**I. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU REVISEUR D'ENTREPRISES POUR L'EXERCICE 2013**

Le mandat du Réviseur d'entreprises agréé de la Société, la S.à r.l. KPMG Luxembourg, représentée par Madame E. Ramponi, dont le siège social est situé 9 Allée Scheffer à L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 149.133, vient à échéance à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2013.

L'Assemblée générale annuelle des associés décide, sur proposition du Conseil des gérants, de renouveler ce mandat pour une durée de un (1) an, lequel viendra à échéance à l'Assemblée générale annuelle de 2014 approuvant les comptes clos au 31 décembre 2013.

Référence de publication: 2013063993/16.

(130078464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Meenie GP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 147.630.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société tenue en date du 14 mai 2013*

En date du 14 mai 2013, l'assemblée générale des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Aldwin DEKKERS, de son mandat d'administrateur de catégorie A de la Société avec effet immédiat;
- de nommer Madame Catherine KOCH, née le 12 février 1965 à Sarreguemines, France, ayant comme adresse professionnelle: 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, en tant que nouvel administrateur de catégorie A de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2013.

Le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Peter A. MANN, administrateur de catégorie A
- Monsieur Thomas J. SCHULZ, administrateur de catégorie A
- Madame Catherine KOCH, administrateur de catégorie A
- Monsieur Patrick FENN, administrateur de catégorie B
- Monsieur Gérard LOUIS-DREYFUS, administrateur de catégorie B
- Monsieur Olivier DORIER, administrateur de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2013.

Meenie GP S.A.

Signature

Référence de publication: 2013063987/26.

(130078915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Molay Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, rives de Clausen.  
R.C.S. Luxembourg B 157.932.

—  
Les statuts coordonnés au 08/05/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 17/05/2013.

Me Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2013063990/12.

(130079283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Maison Seil S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 1.581.000,00.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.  
R.C.S. Luxembourg B 112.389.

—  
*Auszug aus der Beschlussfassung des Verwaltungsrats vom 02.05.2013*

Der Sitz der Gesellschaft wird mit Wirkung zum 01.05.2013 an folgende Adresse verlegt:

24, Avenue Emile Reuter  
L-2420 Luxembourg

Für beglaubigten Auszug  
Maison Seil S.A.

Référence de publication: 2013063984/14.

(130079305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Luxprototyping S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-6677 Mertert, 2, rue Sandkaul.

R.C.S. Luxembourg B 171.316.

Nach Abtritt der 125 Anteile der Gesellschaft Luxprototyping S.à r.l. durch den Teilhaber, Herrn Gerrit SPAAS, lautet der neue Teilhaber wie folgt:

Teilhaber von 125 Anteilen:

Trivisio LLC, 1605 Pebrican Avenue, Cheyenn, WY 82001, USA

Registernummer: CID 2002-00436315

Mertert, den 15. Mai 2013.

Die Gesellschaft

Référence de publication: 2013063981/14.

(130078939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

**Nizi International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 89E, rue Pafebruch.

R.C.S. Luxembourg B 69.587.

*Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8/05/2013*

Il résulte d'une résolution de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société Nizi International S.A. tenue en date du 8 mai 2013 que:

'1) Nomination administrateurs

L'assemblée générale des actionnaires a élu comme administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu en 2014:

M. Dag Teigland, domicilié au 30 Aasveien NO-1369 Stabekk (Norvège), jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2014,

M. Kjetil Holta, domicilié (adresse professionnelle) Drammensveien 35 NO-0271 Oslo (Norvège), jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2014,

M. Dag Fladby, domicilié (adresse professionnelle) au Drammensveien 35 NO-0271 Oslo (Norvège), jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2014,

M. Olivier Le Bihan, domicilié (adresse professionnelle) au 26 Chemin Baraban CH-1256 Troinex (Suisse), jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2014,

M. Matthew A. Wood, domicilié (adresse professionnelle) 4040 Embassy Parkway Suite 140 - Akron Ohio 4433 (USA), jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2014,

'2) Nomination Réviseur d'entreprise

BDO Audit S.A. (B147570) sis 2, avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg, a été élu réviseur de la société pour 2013 jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu en 2014.'

Capellen, le 16 mai 2013.

Référence de publication: 2013064029/26.

(130079032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

**LFP Opportunity, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 128.720.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 15 mai 2013*

L'Assemblée a décidé:

- de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une période d'un an qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014:

\* Nicolas Duban (ayant désormais son adresse professionnelle au 173, boulevard Haussmann à F-75008 Paris);

\* Pascale Auclair (ayant désormais son adresse professionnelle au 173, boulevard Haussmann à F-75008 Paris);

\* Béatrice Verdun;

\* Denis Loubignac (ayant désormais son adresse professionnelle au 37, Thurloe Street SW7 2LQ Londres, Royaume-Uni);

\* Alain Gerbaldi;

\* Philippe Verdier.

- de renouveler le mandat de Deloitte Audit en tant que de Réviseur d'Entreprises Agréé de la Société pour une période d'un an qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

Pour extrait sincère et conforme  
BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg

Référence de publication: 2013063969/22.

(130079042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Les Iles S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 161.512.

Par décision du Conseil d'Administration du 13 mai 2013, Monsieur Geoffrey HUPKENS, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg a été coopté au Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Gilles ORBAN, démissionnaire.

Son mandat s'achèvera avec ceux des autres Administrateurs à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2016.

Luxembourg, le 16 MAI 2013.

Pour: LES ILES S.A.  
Société anonyme  
Experta Luxembourg  
Société anonyme  
Cindy Szabo / Caroline Felten

Référence de publication: 2013063965/16.

(130079058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Morgan Stanley Clare S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 117.992.

Gordon Adams, avec adresse au 20 Bank Street, Canary Wharf, Londres E14 4AD, Royaume-Uni, a démissionné de son mandat de gérant de classe A de Morgan Stanley Clare S.à r.l., avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 117 992, avec effet au 27 mars 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2013.

Pour la Société  
TMF Luxembourg S.A.  
Domiciliataire

Référence de publication: 2013063992/16.

(130078815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Lannutti Finance & Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 138.560.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 17 mai 2013*

Monsieur HEITZ Jean-Marc est révoqué de ses fonctions de commissaire aux comptes

Monsieur VEGAS-PIERONI Louis, expert-comptable, né le 26.09.1967 à Fameck (France), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouveau commissaire aux comptes. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2016.

Pour extrait sincère et conforme  
LANNUTTI FINANCE & SERVICES S.A.  
Alexis DE BERNARDI  
*Administrateur*

Référence de publication: 2013063958/17.

(130079300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Peaksidewert 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 131.652.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 Avril 2013.

Gérald Welvaert  
*Manager B*

Référence de publication: 2013064049/13.

(130078832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Païperlek Investments, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 303.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 175.387.

*Extrait des résolutions prises par les associés de la Société en date du 15 mai 2013*

En date du 15 mai 2013, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Alexandre PROST-GARGOZ de son mandat de gérant de la Société avec effet au 25 avril 2013;
- de nommer Monsieur Dominique ROBYNS, né le 31 décembre 1958 à Alost, Belgique, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Benoît CHÉRON
- Monsieur Patrick MOUTERDE
- Monsieur Laurent RIVOIRE
- Monsieur Dominique ROBYNS

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2013.

Païperlek Investments  
Signature

Référence de publication: 2013067205/24.

(130082367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2013.

---

**P.G.C. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 174.267.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2013*

M. Xavier SOULARD a démissionné de son mandat de gérant B.

Mme Virginie GUILLAUME, administrateur de sociétés, née le 17 octobre 1981 à Libramont (Belgique), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante B pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 23.5.2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour P.G.C. S.à r.l. (anciennement P.G.C. S.r.l.)

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013067204/16.

(130082129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2013.

---

**Pal Immobilier Sà r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 155.451.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société à Luxembourg, le 23 mai 2013*

1. L'associé unique de la Société a décidé de révoquer Monsieur Cyril PALCANI de son mandat de gérant de la Société avec effet au 19 avril 2013.

2. L'associé unique de la Société a décidé de nommer, pour une durée illimitée, Monsieur Sébastien FRANCOIS, employé privé, né le 4 décembre 1980 à Libramont-Chevigny, Belgique, demeurant professionnellement à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, en qualité de gérant de la Société avec effet au 20 avril 2013.

3. L'associé unique de la Société a décidé de révoquer Monsieur Laurent GODINEAU de son mandat de gérant de la Société avec effet au 19 avril 2013.

4. L'associé unique de la Société a décidé de nommer, pour une durée illimitée, Mademoiselle Anne MAILLARD, employée privée, née le 22 janvier 1982 à Metz, France, demeurant professionnellement à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, en qualité de gérant de la Société avec effet au 20 avril 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013067218/20.

(130082525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2013.

---

**Cotton Connect Global S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 150.383.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société qui s'est tenue en date du 24 mai 2013 au siège social que:

Suite à la réélection du gérant sortant Mr Christopher WEST, son mandat se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2013, le Conseil de Gérance se compose de:

- Philip CHAMBERLAIN, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Jean Monnetlaan, B-1804 Vilvoorde, Belgique.

- LaRhea PEPPER, administratrice de sociétés, avec adresse professionnelle à 822, Baldrige Street, 79351 O'Donnell, Texas, USA.

- Christopher WEST, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à bâtiment Shell Centre, GB-SE1, 7NA Londres, Angleterre.

Référence de publication: 2013067557/18.

(130083413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2013.

---

**Capdex S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 33, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 158.658.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27/05/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013067562/12.

(130083698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2013.

---

**Bexeb S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4959 Bascharage, 13, Zone Artisanale Op Zaemer.

R.C.S. Luxembourg B 85.650.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2013.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2013067530/14.

(130083254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2013.

---

**BSF Lux Transport Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3396 Roeser, 10A, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 171.503.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013067539/9.

(130083271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2013.

---

**Eurazeo Partners B S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 125.545.

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la SICAR B en date du 18 avril 2013 que le mandat du réviseur d'entreprises de la SICAR B, la société Mazars Luxembourg, ayant son siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 159.962, a été renouvelé pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la SICAR B délibérant en 2014 sur les comptes annuels de la SICAR B clos le 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2013.

Eurazeo Management Lux SA

Laurent Guérineau / François Pfister

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013068244/19.

(130083961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Eurazeo Partners S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 116.189.

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la SICAR en date du 18 avril 2013 que le mandat du réviseur d'entreprises de la SICAR, la société Mazars Luxembourg, ayant son siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 159.962, a été renouvelé pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la SICAR délibérant en 2014 sur les comptes annuels de la SICAR clos le 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2013.  
Eurazeo Management Lux SA  
Laurent Guérineau / François Pfister  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013068245/18.

(130083962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Dax S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 139.919.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 20 mai 2013*

En date du 20 mai 2013, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Heinz GRABHER de son mandat de gérant A de la Société avec effet immédiat;
- de nommer Monsieur Markus SUMMER, né le 9 avril 1973 à Feldkirch, Autriche, ayant comme adresse professionnelle: 6 Heiligkreuz, FL-9490 Vaduz, Liechtenstein, en tant que nouveau gérant de catégorie A de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Markus SUMMER, gérant A
- Monsieur Johannes BURGER, gérant A
- Madame Catherine KOCH, gérant B
- Monsieur Michel RAFFOUL, gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2013.

Dax S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013068226/23.

(130083920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Compagnie Benjamin de Rothschild Opportunities, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 152.845.

—  
*Rectificatif du dépôt n° L130083643*

Le Rapport Annuel Révisé au 31 Décembre 2012 et la distribution des dividendes relative à l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 MAI 2013.

Référence de publication: 2013068216/13.

(130084222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Couth S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue de Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 63.314.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 15 mai 2013.*

L'assemblée générale des actionnaires décide de révoquer le mandat du commissaire aux comptes de la société AUDIT & CONSULTING SERVICES SARL, Société à Responsabilité Limitée, ayant son siège social au 9-11, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 151.342 avec effet à la date de la présente assemblée.

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer le Commissaire aux Comptes suivant pour la période expirant à l'assemblée générale qui se tiendra en 2014:

CO.MO.I. CORPORATE ADVISORY SUISSE SAGL, Société à Responsabilité Limitée, ayant son siège social 1, Via Ferruccio Pelli, CH 6901 Lugano, Suisse, inscrite au Registre de Commerce du Canton du Tessin sous le numéro CH-501.4.011.122-8.

COUTH S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2013068221/18.

(130084642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Europäische Finanzstruktur S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 67.975.

Je, soussigné,

Hendrik H.J. KEMMERLING

demeurant professionnellement au 42-44, avenue de la gare à L-1610 Luxembourg,

Né le 22/03/1965 à Heerlen (PAYS-BAS),

démissionne, par la présente, du mandat d'Administrateur de la société anonyme:

EUROPAISCHE FINANZSTRUKTUR S.A.

ayant son siège social au 42-44, avenue de la gare à L-1610 Luxembourg,

enregistrée au R.C.S Luxembourg sous le numéro B 67.975

Date effective: le 31 décembre 2012

Hendrik H.J. KEMMERLING.

Référence de publication: 2013068267/17.

(130083993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**ECIP Europcar S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 57.965.376,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 120.530.

Il résulte des résolutions du gérant unique de la Société en date du 18 avril 2013 que le mandat du réviseur d'entreprises de la Société, la société Mazars Luxembourg, ayant son siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 159962, a été renouvelé pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des associés de la Société délibérant en 2014 sur les comptes annuels de la Société clos le 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2013.

Eurazeo Management Lux S.A.

*Le gérant unique*

Représenté par Laurent Guérineau / François Pfister

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2013068251/19.

(130083960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**C.N.I. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5403 Bech-Kleinmacher, 10, rue Bechel.

R.C.S. Luxembourg B 115.000.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013063730/10.

(130079066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---